

ORGANISER UNE SORTIE OU UN SÉJOUR EN AUTONOMIE

Vous avez prévu de partir à l'aventure avec votre JA ? Il est essentiel de prendre le temps de vous accorder sur ce que vous souhaitez faire durant ce séjour, que ce soit pour vous initier à la planche à voile, faire des découvertes culturelles à travers la visite de monuments ou encore mener des actions pour travailler à la protection des tortues. Il s'agit de prendre en compte les attentes de chacun·e d'entre vous pour que personne ne se sente mis·e de côté. Cette fiche est là pour vous accompagner afin d'éviter les pépins et faire en sorte que tout se déroule au mieux.



PLANNIFIER SON VOYAGE

Pour commencer, vous devez **vous mettre d'accord tou-te-s ensemble sur l'objectif de votre séjour** en autonomie : Souhaitez-vous mener un projet spécifique ? Avez-vous des critères particuliers ?

A partir de vos discussions, vous pouvez vous interroger sur le choix de votre destination, la période où vous partirez, les activités que vous réaliserez. **Ces décisions doivent être le fruit d'une réflexion collective.** Lister les avantages et les inconvénients de chaque destination vous aidera à faire votre choix.

Une fois votre destination choisie, si elle est à l'étranger n'oubliez pas d'aller faire un tour sur le site de [France diplomatie](#) pour vérifier si votre séjour est réalisable. Dans la rubrique "conseils aux voyageurs",

vous trouverez toutes les informations requises à la préparation de votre départ selon le pays où vous désirez vous rendre. Cela peut concerner aussi bien la sécurité, les informations de dernière minute que les vaccins à faire. Vérifiez bien dans les conseils si ce pays n'est pas en zone rouge, qui est formellement déconseillée, orange ou beige. Le RNJA recommande à tou-te-s les Juniors Assos de se rendre uniquement dans une zone verte-vigilance normale. N'oubliez pas de vous inscrire sur le site [Ariane](#), qui pourra vous tenir informé·e-s par SMS ou email des actualités du pays et d'éventuelles consignes de sécurité à suivre, si la situation sur place le justifie.



JUNIORS ASSOCIATIONS

ORGANISER UNE SORTIE OU UN SÉJOUR EN AUTONOMIE



CRITÈRES DE VOTRE PROJET	EN FRANCE	À L'ÉTRANGER
Envies		
Activités		
Budget		
Lieu précis		
Période : date de départ / de retour		
Papiers administratifs	<p>Demande d'assurance à faire au RNJA (via l'extranet, onglet Assurance > Faire une demande. Télécharger le document adéquat, le remplir et l'envoyer au moins 3 semaines avant le départ à contact@juniorassociation.org. Attention : cette assurance sera à vos frais.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✎ Autorisation de sortie du territoire, signée par les représentant-e-s légaux·ales ✎ En Europe : carte d'identité, carte européenne d'assurance maladie ✎ Hors Europe : passeport, Visa, vaccins 	

Si vous choisissez de partir en autonomie, c'est-à-dire sans adulte qui vous accompagne, plusieurs précautions sont à prendre. Il est important de bien :

- ◆ **prévenir tout le monde de votre trajet**, notamment votre Relais Départemental·e et **vous assurer qu'un·e représentant·e majeur·e n'est pas nécessaire** pour effectuer certaines activités ou pour pouvoir être logé·e·s ;
- ◆ **avoir les numéros nécessaires sur soi** (les personnes à contacter en cas d'urgence, les secours, l'assurance, etc.)
- ◆ **repérer dans la ville de destination les lieux utiles** comme la Mairie ou l'Office du tourisme, qui pourront vous renseigner ;
- ◆ garder sur soi ou dans un lieu sûr **une photocopie de ses papiers d'identité et de sa carte d'assurance maladie.**



JUNIORS ASSOCIATIONS

ORGANISER UNE SORTIE OU UN SÉJOUR EN AUTONOMIE

SE DÉPLACER

Un séjour implique un déplacement ; **à vous de choisir quel type de transport vous voulez privilégier en fonction du temps dont vous disposez et de votre budget** : train, avion, bateau, vélo, car, kayak, voiture... Pensez aussi aux déplacements sur place et aux tarifs de groupe qui peuvent être très avantageux !

La durée du trajet ne dépend pas forcément de la distance : une zone peut être difficile d'accès ou nécessiter de passer par des voies qui ne sont pas des autoroutes.

Sachez aussi que certains moyens de transport, comme l'avion, même s'ils permettent de se déplacer rapidement, sont très polluants ! **N'hésitez pas à privilégier une alternative plus écologique si cela est possible**, selon votre destination. Atteindre votre lieu de séjour sera peut-être plus long mais, souvent, le déplacement fait partie intégrante du voyage !



TROUVER UN HÉBERGEMENT

Dénicher un logement pour votre escapade s'anticipe et dépendra beaucoup de vos envies et de votre budget. Trouver un hébergement pour un groupe de plusieurs jeunes n'est pas toujours chose facile ! Plusieurs possibilités s'offrent à vous : hôtel ou gîte, auberge de jeunesse, camping... Chacune de ces options a ses inconvénients et ses avantages, concertez-vous et pesez le pour et le contre pour choisir ce qui convient le mieux à votre groupe. Il faudra veiller à bien évaluer les caractéristiques de chaque logement : le petit-déjeuner est-il compris dans le prix ? Combien de chambres sont disponibles ? Des chambres individuelles ou collectives ? Le logement se situe-t-il loin du centre-ville ? La différence de prix n'est peut-être pas aussi avantageuse si vous devez payer pour le bus et passer beaucoup de temps dans les transports.

PLANIFIER SES ACTIVITÉS

Lors de la planification de vos activités, vous pouvez faire une liste des choses que vous aimeriez réaliser. Si certain·e·s préfèrent par exemple aller voir un match de foot et d'autres visiter un musée, n'hésitez pas à faire plusieurs groupes !

Dans la planification, voici quelques conseils :

- ◆ prenez en compte **le temps de déplacement et d'attente** pour certaines activités ;
- ◆ **renseignez-vous sur les horaires** de visite et le programme du lieu où vous allez ;
- ◆ **réservez** pour les activités aux places limitées ;
- ◆ **prévoyez des temps libres** pour que chacun·e puisse avoir des moments à soi.

Prévoyez également une trousse de secours comportant de quoi désinfecter et soigner les plaies superficielles ainsi que les médicaments et l'ordonnance de celles et ceux qui suivent des traitements.

JUNIORS ASSOCIATIONS

ORGANISER UNE SORTIE OU UN SÉJOUR EN AUTONOMIE

BUDGÉTISER SON SÉJOUR

Pour l'organisation de votre séjour, **il est essentiel de définir un budget**. Votre budget doit comprendre vos besoins à la fois financiers et matériels concernant le logement, les repas, les transports et les activités. Votre budget va beaucoup dépendre des choix que vous avez faits. Ce n'est pas la même chose de faire une sortie dans un parc d'attraction dans un autre pays qu'une sortie camping dans la nature en France. Mettez-vous d'accord à l'avance sur ce que vous achèterez avec les fonds de votre JA. Par exemple, si un·e des membres veut un souvenir spécifique, iel l'achètera peut-être avec son argent personnel.

Afin de respecter le budget que vous vous êtes fixé, un·e ou deux membres de la JA peuvent être chargé·e·s de tenir les comptes pendant le séjour. Néanmoins, **n'oubliez pas de prévoir de l'argent supplémentaire en cas d'imprévu !**

Il est possible de demander au RNJA une dérogation pour bénéficier d'une carte bancaire, sous certaines conditions, lors de votre séjour : cela vous permettra de ne pas devoir transporter de grosses sommes d'argent sur vous. N'hésitez pas à nous en faire la demande ou à demander à votre Relais Départemental·e. Dans tous les cas, si vous avez de l'argent liquide avec vous, faites en sorte de ne pas le stocker au même endroit.



Si vous partez dans un autre pays, **votre budget dépendra aussi du coût de la vie sur place**. A l'étranger, surtout hors Europe, n'oubliez pas que vous devrez changer votre monnaie par celle en vigueur dans votre pays de destination. Attention, car les pays membres de l'Union Européenne n'utilisent pas tous l'Euro : renseignez-vous sur le [site officiel](#) de l'Union Européenne.

Pour financer votre séjour, vous pouvez effectuer des demandes de subvention ou des actions d'autofinancement. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez vous orienter vers les fiches pratiques "Idées d'actions d'autofinancement" et "Faire une demande de subvention" présentes dans le centre de ressources sur votre extranet.

Dans le cadre d'un séjour impliquant aussi un échange de jeunes, vous aurez peut-être la possibilité de demander un financement européen. N'hésitez pas à contacter votre Relais Départemental·e ou le RNJA.



L'organisation d'une sortie ou d'un voyage autonome va vous demander de faire preuve d'adaptation et d'ajustement sur place comme pour l'élaboration de ce projet !